

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **14 SEPTEMBRE 2015 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Est absent :

Alain DUCHARME,	conseiller.
-----------------	-------------

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	greffière, directrice générale.
----------------	---------------------------------

15,169 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

15,170 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

22.1 VIDANGE DE ROULOTTES, RUE LEMAIRE.

15-154 RÉSOLUTION NO 15-154 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

15,171 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

15,171.1 SESSION SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2015

15-155 RÉSOLUTION NO 15-155 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION SPÉCIALE DU 27 JUILLET 2015

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 27 juillet 2015 tel que présenté.

15,171.2 SESSION ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 3 août 2015.

15-156 RÉSOLUTION NO 15-156 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Micheline PINARD-LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 août 2015 tel que présenté.

15,172 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

15,173 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Le conseiller Luc Duval informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion de la Maison de jeunes et que tout va bien pour l'organisme.

La conseillère Marie-Josée Pleau informe les membres du conseil qu'elle a fait du désherbage dans divers aménagements paysagers de la ville avec la mairesse et une bénévole.

15,174 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Service des travaux publics, du Service des loisirs, du Service d'urbanisme, de l'administration et de la bibliothèque ont été vus en comité plénier.

(Le conseiller Christian Tisluck arrive à 19 h 50.)

15,175 COMPTES DU MOIS

15-157 RÉSOLUTION NO 15-157 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **CENT SOIXANTE-HUIT MILLE CENT QUATRE-VINGT-DEUX DOLLARS ET CINQUANTE-NEUF CENTS (168 182,59 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

15,176 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

15,177 RESSOURCES HUMAINES – Service de sécurité incendie – Conditions d’emploi du conseiller technique

**15-158 RÉSOLUTION NO 15-158
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
CONDITIONS D’EMPLOI DU CONSEILLER TECHNIQUE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 15-131, la ville a embauché un conseiller technique pour le Service de sécurité incendie;
- 2 Les conditions d’embauche devaient être précisée par résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONDITION.** M. Stéphan Jodoin, conseiller technique au Service de sécurité incendie, sera rémunéré selon la Classe 7, colonne Autres, de la grille salariale adoptée par le conseil municipal, le 7 avril 2014, pour les membres du Service de sécurité incendie.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Stéphan Jodoin.

15,178 TRAVAUX DE PAVAGE – Adjudication du contrat

**15-159 RÉSOLUTION NO 15-159
TRAVAUX DE PAVAGE
CONTRAT À LA FIRME SINTRA INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville doit procéder à des travaux de pavage de certaines de ses voies publiques;
- 2 La ville a lancé un appel d’offres public le 11 août 2015;
- 3 La firme Sintra inc. – région Estrie a déposé la plus basse soumission conforme;
- 4 La ville dispose d’un budget pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de
, appuyée par
, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec la firme Sintra inc. – région Estrie pour les travaux de pavage, le tout tel que prévu à l’appel d’offres no 15-03.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **TRENTE-DEUX MILLE TROIS CENT TRENTE-NEUF DOLLARS ET QUARANTE-TROIS CENTS (32 339,43 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution, répartie comme suit :
 - Rue des Érables : 5 692,20 \$;
 - Rue Lemaire : 26 647,23 \$.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l’exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt à la firme Sintra inc. – région Estrie.

15,179 DÉNEIGEMENT – Adjudication des contrats

15-160

**RÉSOLUTION NO 15-160
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT
DU SECTEUR RURAL
À LA SABLIERE DE WARWICK LTÉE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a lancé un appel d'offres public visant le déneigement des voies de circulation du secteur rural de la municipalité;
- 2 La Sablière de Warwick Ltée a déposé la plus basse soumission conforme;
- 3 Cette dépense est prévue au budget de la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DU SECTEUR RURAL.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder le contrat de déneigement du secteur rural pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 à **La Sablière de Warwick Ltée**, le tout tel que prévu à l'appel d'offres no 15-02.
- 2- **DÉPENSES.** La ville est autorisée à dépenser une somme maximale de **DEUX CENT SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE DOLLARS (262 584,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution. Cette somme est répartie comme suit :

Saison 2015-2016 :	QUATRE-VINGT-SIX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTS (86 980,95 \$);
Saison 2016-2017 :	QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CINQ CENT VINGT-HUIT DOLLARS (87 528,00 \$);
Saison 2017-2018 :	QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SOIXANTE-QUINZE DOLLARS ET CINQ CENTS (88 075,05 \$).
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à La Sablière de Warwick Ltée.

15-161

**RÉSOLUTION NO 15-161
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT
DU SECTEUR URBAIN ET DES COURS
DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX
À HÉMOND LTÉE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a lancé un appel d'offres public visant le déneigement des voies de circulation du secteur urbain de la municipalité et des cours des bâtiments municipaux;
- 2 Hémond Ltée. a déposé la plus basse soumission conforme;
- 3 Cette dépense est prévue au budget de la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DU SECTEUR URBAIN ET DES COURS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder le contrat de déneigement du secteur urbain et des cours des bâtiments municipaux pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 à la firme **Hémond Ltée.**, le tout tel que prévu à l'appel d'offres no 15-01.

2- **DÉPENSES.** La ville est autorisée à dépenser une somme maximale de **DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE DOLLARS (279 000,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution. Cette somme est répartie comme suit :

Saison 2015-2016 : **QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (92 000,00 \$);**

Saison 2016-2017 : **QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE DOLLARS (93 000,00 \$);**

Saison 2017-2018 : **QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (94 000,00 \$).**

3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Hémond Ltée.

15,180 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Camion autopompe-citerne

La directrice générale transmet aux membres du conseil l'information qu'elle a reçue aujourd'hui de la procureure de la ville dans ce dossier, Me Pelchat.

15,181 RACCORDEMENT AUX SERVICES D'AQUEDUC, DE SANITAIRE ET DE PLUVIAL RUE LEMAIRE – Mandat

**15-162 RÉSOLUTION NO 15-162
RACCORDEMENT AUX SERVICES D'AQUEDUC,
DE SANITAIRE ET DE PLUVIAL RUE LEMAIRE
MANDAT À LA SABLIÈRE DE WARWICK LTÉE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aucun service d'aqueduc, de sanitaire et de pluvial ne dessert le terrain situé au 10, rue Lemaire;
- 2 Groupe Électro Kingsey inc., propriétaire de ce terrain, désire construire un immeuble et demande à la ville de pouvoir être raccordé aux services municipaux;
- 3 La Sablière de Warwick Ltée a déposé une proposition intéressante pour la ville;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour ces travaux;
- 5 Il y a lieu de desservir ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à octroyer le contrat pour le projet de l'entrée de services pour le terrain situé au 10, rue Lemaire à La Sablière de Warwick Ltée, le tout tel que prévu à l'offre de service datée du 21 juillet 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-UN DOLLARS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS** (19 981,87 \$) plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire pour les fins de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à La Sablière de Warwick Ltée.

15,182 PARC MUNICIPAL

**15,182.1 PLAN D'AMÉNAGEMENT PAR UN ARCHITECTE
PAYSAGISTE – Mandat**

**15-163 RÉSOLUTION NO 15-163
PLAN D'AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL
MANDAT À UN ARCHITECTE PAYSAGISTE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a construit un Pavillon des loisirs au parc municipal et y a aménagé des jeux d'eau et un quai pour les canots et kayaks;

- 2 La ville veut maintenant aménager le parc pour, entre autres, déterminer le stationnement, terminer l'accès à la rivière, penser aux personnes âgées (parcourt de mise en forme), avoir un coin ombragé, faire de l'aménagement paysagé et que le tout s'harmonise avec les installations déjà en place.
- 3 Il y a lieu de faire appel à un architecte paysagiste pour préparer un plan d'aménagement;
- 4 Les Services exp Inc. ont présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate Les Services exp Inc. pour préparer un plan d'aménagement du parc municipal et un estimé des coûts, le tout tel que prévu à l'offre de service no 999-000BODO-PP.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **HUIT MILLE DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (8 250,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution. Les dépenses sont incluses dans ce montant.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire pour les fins de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Les Services exp Inc.

15,182.2 CERTIFICAT DE LOCALISATION – Mandat à un arpenteur-géomètre

15-164 **RÉSOLUTION NO 15-164
PARC MUNICIPAL
PLAN DE LOCALISATION
MANDAT À LA FIRME AUCLAIR DROLET,
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Des travaux de construction d'un nouveau bâtiment et l'aménagement de jeux d'eau ont été effectués au parc municipal;
- 2 La ville a donné un mandat pour la préparation d'un plan d'aménagement du parc municipal;
- 3 Il y a lieu de faire préparer un plan de localisation pour avoir le portrait réel de cet immeuble;
- 4 La firme Auclair Drolet, arpenteurs-géomètres, a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Auclair Drolet, arpenteurs-géomètres, pour procéder à la préparation d'un plan de localisation du parc municipal, le tout tel que prévu à l'offre de service du 11 septembre 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **TROIS MILLE DOLLARS (3 000,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Auclair Drolet, arpenteurs-géomètres.

(La conseillère Krystel Houle-Plante arrive à 20 h 20.)

15,182.3 PAVILLON DES LOISIRS – Audi-conseil pour acoustique et achat de toiles

**15-165 RÉSOLUTION NO 15-165
PAVILLON DES LOISIRS
AUDIO-CONSEIL POUR ACOUSTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Pavillon des loisirs présente des problèmes au niveau de l'acoustique;
- 2 La ville veut remédier à ce problème qui cause plusieurs désagréments aux utilisateurs;
- 3 La firme Audio-Conseil a présenté une offre intéressante à la ville pour présenter des options relatives au problème d'acoustique du pavillon;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Audio-Conseil pour étudier les problèmes d'acoustique au Pavillon des loisirs et présenter des options pour y remédier, le tout tel que prévu à l'offre de service du 1^{er} septembre 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX CENT QUARANTE DOLLARS (240,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fond général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Marc Philip de la firme Audio-Conseil.

**15-166 RÉSOLUTION NO 15-166
PAVILLON DES LOISIRS
ACHAT DE TOILES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Des présentations audio-vidéo ont lieu au Pavillon des loisirs;
- 2 La luminosité est trop élevée lors de ces présentations et qu'il y aurait lieu de procéder à l'installation de toiles;
- 3 Planchers MC Design inc. a présenté une offre intéressante pour la ville;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour cet achat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de Planchers MC Desing inc. des toiles pour le Pavillon des loisirs, le tout tel que prévu à la soumission no !13015, du 11 septembre 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF DOLLARS ET QUARANTE ET UN CENTS (1 569,41 \$)** taxes incluses pour le fins de la présente résolution. Ce montant inclut l'installation des toiles.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fond général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Planchers MC Design inc.

15,183 URBANISME – Adoption du rapport de la consultation publique relative à l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage porcin

**15-167 RÉSOLUTION NO 15-167
ADOPTION DU RAPPORT DE CONSULTATION
PUBLIQUE DU 26 AOÛT 2015 – M. CHRISTIAN DROUIN**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les membres de la commission ont déposé leur rapport de consultation publique en ce qui a trait à l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage porcin par M. Christian Drouin;
- 2 Ce rapport fait état d'un projet complet et qu'aucune demande de mesures d'atténuation n'est proposée de plus que celles déjà prévues au projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACCEPTATION.** Le conseil municipal accepte et approuve le rapport de consultation publique soumis par la commission désignée à cet effet.

- 2- **MESURES D'ATTÉNUATION.** Le conseil municipal accepte le projet tel que déposé, les mesures d'atténuation étant complètes.
- 3- **PERMIS DE CONSTRUCTION.** Le permis de construction pour l'agrandissement du bâtiment d'élevage porcin peut être émis suite à l'acceptation du présent rapport de consultation.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au demandeur.

15,184 CARTE ROUTIÈRE DE LA VILLE – Mandat à la firme TrakMaps

**15-168 RÉSOLUTION NO 15-168
CARTE ROUTIÈRE DE LA VILLE
MANDAT À LA FIRME TRAKMAPS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville veut faire préparer une nouvelle carte routière;
- 2 La firme TrakMaps a présenté une offre intéressante pour la ville
- 3 Cette dépense est prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme TrakMaps pour la production d'une carte routière de la ville, le tout tel que prévu à l'offre de service du 3 septembre 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DOLLARS (3 460,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire pour les fins de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme TrakMaps.

15,185 JOURNAL L'ÉCHO DE CHUTES – Proposition de Mme Christiane Lampron

**15-169 RÉSOLUTION NO 15-169
JOURNAL L'ÉCHO DES CHUTES
CONTRAT À MME CHRISTIANE LAMPRON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Madame Christiane Lampron s'occupe bénévolement du Journal l'Écho des chutes depuis plusieurs années et qu'elle a continué à faire la mise en page du journal depuis que la ville a pris en charge le journal le 1^{er} janvier 2015;

- 2 Madame Lampron est disposée à continuer de faire le travail après le 1^{er} janvier 2016 si elle reçoit une rémunération;
- 3 Il y a lieu de retenir les services de Mme Lampron;
- 4 Cette dépense sera prévue dans le budget 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à retenir les services de madame Christiane Lampron pour la mise en page du journal l'Écho des chutes et ce, à compter du 1^{er} janvier 2016. Le temps travaillé sera d'environ 9 heures par mois.
- 2- **RÉMUNÉRATION.** La ville est autorisée à verser un montant de **QUINZE DOLLARS (15,00 \$)** l'heure pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Mme Christiane Lampron.

15,186 ADHÉSION AU PROGRAMME À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE

**15-170 RÉSOLUTION NO 15-170
ADHÉSION AU PROGRAMME
À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec appuie la création de villes actives;
- 2 La Ville de Kingsey Falls veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de la marche et du vélo à ses citoyens et citoyennes;
- 3 Les décisions prises par la Ville de Kingsey Falls en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de loisirs et d'environnement ont une grande influence sur l'utilisation de modes de transport actif par ses citoyens et citoyennes;
- 4 Une approche transversale peut contribuer à créer un environnement approprié pour les déplacements actifs pour tous les citoyens et citoyennes;
- 5 L'administration de la Ville de Kingsey Falls désire encourager l'utilisation de modes de transport actif afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;
- 6 Il est important que la Ville de Kingsey Falls assume le leadership d'une ville active;

EN CONSÉQUENCE, su proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que la Ville de Kingsey Falls :

- 1- Adhère au programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec.
- 2- Identifie un répondant À pied, à vélo, ville active dans la municipalité.
- 3- Participe à l'évaluation du programme À pied, à vélo, ville active.
- 4- Adopte et fasse la promotion, à l'intérieur de ses champs de compétence, des politiques municipales favorisant l'utilisation des modes de transport actif.
- 5- Mette en œuvre, dès cette année, des mesures concrètes découlant de cet engagement.

15,187 LE SPLASH DES COULEURS – Fermeture de rues le 27 septembre

**15-171 RÉSOLUTION NO 15-171
LE SPLASH DES COULEURS
FERMETURE DE RUES LE 27 SEPTEMBRE 2015**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Corporation des loisirs de Kingsey Falls organise, pour une deuxième année, une course Le Splash des couleurs dans les rues de la ville le 27 septembre 2015;
- 2 La corporation a déposé une demande à la ville pour autoriser la fermeture de certaines rues pour cette activité;
- 3 Il y a lieu d'encourager cette activité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** Le conseil municipal autorise la fermeture des rues Boulet, des Pins, des Bouleaux, des Merisiers, Comeau et Caron et de la rue Tardif dans une seule direction, le 27 septembre 2015, entre 8 h 30 et 11 h pour la tenue du Splash des couleurs organisé par la Corporation des loisirs de Kingsey Falls.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la Corporation des loisirs de Kingsey Falls.

15,188 JOURNÉES DE LA CULTURE – Participation financière

**15-172 RÉSOLUTION NO 15-172
JOURNÉES DE LA CULTURE
CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Un groupe de bénévoles organisent des activités dans le cadre des Journées de la culture qui se dérouleront les 25, 26 et 27 septembre 2015;
- 2 Les organisateurs ont demandé une contribution financière à la ville pour couvrir certaines dépenses liées à ces activités;
- 3 Il y a lieu d'encourager cet événement;

4 Des montants sont disponibles pour les dons dans le budget 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur propositions de **Luc DUVAL**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à participer financièrement aux Journées de la culture qui se tiendront les 25, 26 et 27 septembre 2015 pour un montant de **CENT DOLLARS (100,00)**.
- 2- **SOURCE DE FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

15,189 ANIMATION DU BADMINTON À L'ÉCOLE CASCATELLE – Versement de la contribution financière la Corporation des loisirs

**15-173 RÉSOLUTION NO 15-173
CONTRIBUTION FINANCIÈRE
ANIMATION DU BADMINTON À L'ÉCOLE CASCATELLE
POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2015**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Une demande a été faite pour le versement d'une contribution financière pour l'animation du badminton à l'école Cascatelle;
- 2 Cette contribution permet d'engager un jeune qui surveille les lieux et s'occupe des installations;
- 3 Aucun montant n'est prévu au budget pour cette contribution;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION.** La Ville de Kingsey Falls accepte de verser à la Corporation de loisirs de Kingsey Falls une contribution financière de **DEUX CENTS DOLLARS (200,00 \$)** pour l'animation du badminton à l'école Cascatelle pour la session d'automne 2015.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Corporation des loisirs de Kingsey Falls.

15,190 AFFAIRES NOUVELLES

15,190.1 VIDANGE DES ROULOTTES, RUE LEMAIRE

Un conseiller informe les membres du conseil qu'il a eu une plainte concernant l'aménagement de la vidange des roulottes. On lui a aussi mentionné que la signalisation était insuffisante pour les utilisateurs.

Il est convenu que le contremaître des travaux publics vérifie la possibilité d'installer une dalle de béton à cet endroit et qu'il vérifie

également les pancartes avec pictogramme qui pourraient être installées à l'entrée du parc industriel pour diriger les utilisateurs.

15,191 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 45.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière